

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Présents : 27
Votants : 32
Procurations : 5

L'an deux mille onze
le sept février,

Le Conseil Municipal de la Commune de PLOUZANÉ dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de
M. Bernard RIOUAL, Maire.

Délibération rendue exécutoire le :
10 février 2011

Conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités
Territoriales, tous les membres du Conseil Municipal en exercice sont
présents, à l'exception de M. Antoine BEUGNARD, Adjoint au
Développement durable, Mme Marie-Anne CAMBON-BONAVITA,
ayant donné procuration à Mme Sylvie DREVES, Mme Virginie
GOURVENNEC à M. Robert THOMAS, Mme Sandrine JEFFROY à M.
Jacques LE BRIS, M. Francis LE BIAN à M. Yves DU BUIT, Mme Anne
LE GUENNEC, à M. Damien DESCHAMPS.

Convocation du Conseil Municipal en date
du : 24 janvier 2011

Affichage en date du : 24 janvier 2011

Publication de la présente en date du :
9 février 2011

Secrétaire de Séance : M. Jean QUER.

Réception en S/préfecture : 9 février 2011

N° 2011-02-02

Objet : **Vote du Budget Primitif Annexe 2011 du lotissement de Lannilis.**

M. Damien DESCHAMPS, Adjoint aux Finances, propose au Conseil Municipal d'adopter le budget primitif annexe 2011 du lotissement de Lannilis qui s'équilibre de la manière suivante :

nature	libellé compte	montant BP	nature	libellé compte	montant BP
<u>INVESTISSEMENT</u>					
001	Résultat d'investissement reporté	279 558,96	1641	Emprunt d'équilibre	590,54
3555	Encours terrains aménagés	793 550,00	3355	Encours de travaux	16 100,00
			33581	Encours frais annexes	32 500,00
			3555	Stocks de terrains aménagés	1 023 918,42
TOTAL		1 073 108,96	TOTAL		1 073 108,96
<u>FONCTIONNEMENT</u>					
6045	Achats d'études, prestations de services	20 000,00	002	Résultat de fonctionnement reporté	590,54
605	Equipements et travaux	714 450,00	7015	Ventes de terrains aménagés	923 918,42
608	Frais annexes	10 500,00	7472	Subvention de la région (ECO FAUR)	100 000,00
7133	Variation des encours de production	48 600,00	71355	Variation des stocks de terrains	793 550,00
71355	Variation des stocks de terrains	1 024 508,96			
TOTAL		1 818 058,96	TOTAL		1 818 058,96

En euros

Ce budget se caractérise notamment en dépenses par la reprise anticipée du résultat d'investissement 2010 et en recette par la reprise anticipée du résultat de fonctionnement 2010.

M. Damien DESCHAMPS propose également d'autoriser M. le Maire à prendre les mesures et signer les documents nécessaires à son exécution.

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal, à la majorité (25 voix pour, 2 contre, 5 abstentions) :

- **VOTE** le budget primitif annexe 2011 du lotissement de Lannilis.

Pour extrait conforme,
Plouzané, le 8 février 2011

Bernard RIOUAL

Maire de PLOUZANE